

L'ÉCH



Le Journal des Travailleur·euse·s Sans Emploi
Septembre 2024



Actualité politique
Analyse de la situation
La déclaration gouvernementale
Élections communales
et provinciales



Campagne fake news
Déconstruire les préjugés
répandus
dans la société
à l'égard des sans-emplois



Action sur le terrain
contre la limitation
des allocations
de chômage
dans le temps



TRAVAILLEUR·EUSE·S SANS EMPLOI...PAS SANS VOIX !

Bonjour



Notre journal “L’Echo” reflète bien l’esprit et la philosophie du voir, juger et agir de notre approche collective des problèmes. Dans ce numéro, nous allons passer en revue les résultats des dernières élections et nous allons nous attarder sur la déclaration Politique Régionale Wallonne qui traite entre autres de l’emploi, la formation ainsi que de la réforme indispensable du FOREm.

Au premier semestre, dans le cadre des formations, nous avons traité le sujet “voté en connaissance de cause” en décortiquant le fonctionnement de l’État belge et faisant un appel pour plus de démocratie en découvrant les commissions délibératives.

De nouveau, au mois d’octobre prochain, nous irons voter pour élire nos représentant·e·s communaux·ales et provinciaux·ales. Pour mieux comprendre le rôle et le champs d’application de ces instances, vous trouverez les explications dans ce journal.

Lors de la campagne pour les législatives, les TSE se sont opposé·e·s de façon argumentée à la proposition de certains partis sur la limitation des allocations de chômage dans le temps. Le 3 juin, nous sommes passé·e·s à l’action pour dénoncer cette injustice et nous continuerons le combat avec détermination. L’exclusion ne doit pas être une option pour diminuer le taux de chômage. Les TSE exigent une création d’emplois convenables, durables et conduisant à une rémunération équitable.

Trop souvent, les TSE sont confronté·e·s à des préjugés qui alimentent la prise de mesures et de sanctions sévères et injustes. Une campagne “fake news” sera très prochainement lancée pour déconstruire et rétablir la vérité avec des analyses à l’appui.

Si toi aussi, tu veux faire entendre ta voix en partageant avec nous ton point de vue, en renforçant nos revendications par ton expérience, ton vécu et/ou simplement par ta présence **alors, rejoins-nous !**



**Plus d’info ? Khadija.Khourcha@acv-csc.be
ou 0473/495 903**



**Les élections du 9 juin 2024 ont donné
un nouveau paysage politique:
selon l'analyse des résultats électoraux
effectuée par le MOC**
Mouvement Ouvrier Chrétien 20 juin 2024



Deuxième score le plus important de son histoire
en Wallonie (très proche du niveau de 2007)
Forte hausse à Bruxelles et en Wallonie
Enorme score de Sophie Wilmes à l'Europe
Possibilité de faire des majorités uniquement avec les Engagés en FWB et
en Wallonie, ce qui semblait encore impossible il y a peu



Hausse importante en Wallonie et (plus légère) à Bruxelles
Devrait intégrer la plupart des gouvernements
Arrive à juguler la courbe structurellement en baisse du CDH



Baisse en Wallonie où il est dépassé par le MR et même talonné par les Engagés
Stabilisation à Bruxelles
Désormais contournable à tous les niveaux de pouvoir (y compris en Wallonie),
mais plus difficilement à Bruxelles. Pourrait se retrouver dans l'opposition avec
les deux autres partis de gauche



Effondrement (plus que deux députées au niveau fédéral, soit 3x moins que Groen)
Cycle 2019/2024 avec des similitudes avec 1999/2004 et 2009/2014
Peu de place pour l'écologie dans la campagne
Score très faible en termes de voix de préférence



Continue à augmenter mais avec des différences régionales
En hausse en Flandre et à Bruxelles
En légère baisse en Wallonie
A suivre pour les élections communales

Un Nouveau paysage politique

Régional et Communautaire



Le 9 juin, le paysage politique a viré à droite même si la gauche s'est stabilisée à Bruxelles, elle perd en Wallonie. Les partis francophones gagnants des élections, Les Engagés et le MR préconisent la limitation du chômage à deux ans alors que les demandeur·euse·s d'emploi font déjà partie des catégories de la population qui subissent les sanctions les plus fortes.

Le Nouveau gouvernement wallon a présenté son programme politique régionale. Les TSE ont lu ce programme et sont très inquiets de ce qui pourrait toucher les sans-emplois et les travailleur·euses en général.

La réduction des dépenses publiques alors que les services qui en découlent sont essentiels. Ils s'adressent à tout le monde, sont accessibles parfois même gratuit et permettent ainsi de redistribuer la richesse. Si demain, par exemple, les TEC étaient privatisés, le voyage coûterait beaucoup plus cher.

Ce gouvernement plaide pour **une limitation des allocations de chômage à deux ans**. Le FOREm sera de nouveau réformé alors qu'il vient de l'être et ce avec les mêmes objectifs: accompagner plus rapidement les demandeur·euses d'emploi. Avec quel argent? Et puis les TSE veulent des emplois convenables.

La mission du FOREm se concentrera sur l'activation et une rationalisation de la formation professionnelle proposée. Certains dispositifs actuels seront analysés et éventuellement remis en question en termes d'efficacité mais on ne sait pas dans quel sens et également avec quel argent. Pour ce qui concerne la formation, les TSE craignent aussi une privatisation qui risque d'exclure les plus éloignés de l'emploi.

En conclusion, pour les TSE, la DPR (déclaration politique régionale) comporte trop de bonnes intentions mais n'explique pas comment les atteindre. En plus, la DPR dit d'elle-même que tout ne pourra pas être réalisé en 5 ans et qu'il faudra une deuxième législature. Comme le budget est serré, les TSE craignent que le gouvernement commence par supprimer des droits et reporte les nouveaux projets. Bref, les TSE resteront vigilant·e·s et réagiront comme d'habitude à toute mesure injuste, idéologique et/ou qui stigmatise les demandeur·euses d'emploi. Les TSE luttent contre ces préjugés qui permettent de telles mesures.



Retrouvez l'analyse complète des TSE

L'enthousiasme de cet accord gouvernemental par ses auteurs laisse des zones nébuleuses qui demanderont à être éclaircies comme l'orientation des mesures de réduction des dépenses publiques ainsi que le financement d'autres.

De façon argumentée, les TSE s'opposent collectivement à la limitation des allocations à deux ans et exigent une politique créatrice d'emplois convenables, durables et rémunérateurs.

Si toi aussi, tu trouves ce combat juste, REJOINS-NOUS !

À la dernière page, tu trouveras les personnes de contact.

Élections communales et provinciales 2024



**Le 13 octobre,
nous repassons aux urnes pour voter
pour les Communes et les Provinces**

VOTE



Petit rappel sur le rôle des Communes et des Provinces:

Les Communes sont autonomes pour agir sur leur territoire tout en respectant la loi.

La Commune est dirigée par le collège communal composé par le bourgmestre et les échevin·e·s.

Les fonctions de la Commune sont doubles:

1 - Elles ont des pouvoirs locaux qui lui sont confiés. Elles sont chargées de l'exécution des décisions prises par des pouvoirs supérieurs.

2- Elles ont également des missions qui résultent de leur propre pouvoir de décision. Dans ses missions, on retrouve le maintien de l'ordre, la tenue des registres de la population, la gestion des voiries communales, l'organisation et le cofinancement du CPAS, l'organisation de l'enseignement communal primaire, ...

En Belgique, nous comptons 10 provinces. Parmi les Provinces wallonnes, nous retrouvons le Brabant Wallon, Le Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur. La Région de Bruxelles-Capitale n'a pas de Province.

Chaque Province comprend une assemblée d'élus, le conseil provincial, un exécutif, le collège provincial et un gouverneur. Si elle ne dispose pas de compétences législatives, elle établit des règlements. (Certains cours d'eau sont soumis à la réglementation établie par la Province). Elles sont sous tutelle de la Région. Comme pour les Communes, les fonctions de la Province sont doubles:

1- elles ont des pouvoirs locaux qui lui sont confiés et sont chargées de l'exécution de certaines décisions prises par d'autres pouvoirs.

2- Dans les missions provinciales obligatoires, on retrouve les problèmes/contestations au niveau des élections communales, le financement des zones de secours, la couverture du déficit des établissements chargé du temporel des cultes, ...

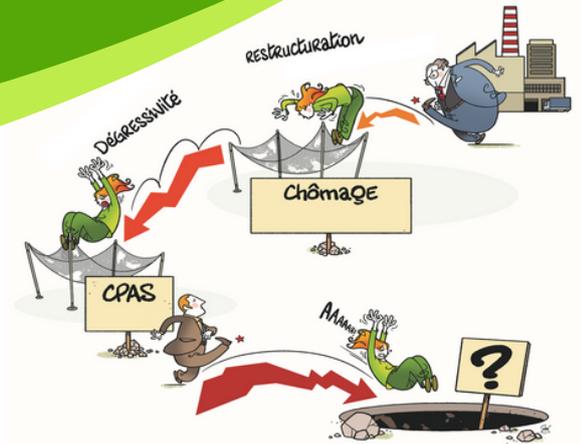
Dans les missions facultatives, on retrouve l'enseignement, la médecine préventive, l'action sociale (cohésion sociale, éducation citoyenne,...) les infrastructures culturelles, le tourisme, le transport, le logement, le soutien aux communes, ...

(cfr Introduction à la Belgique fédérale J.Faniel et www.bruxelles-j.be)



Action des TSE

3 juin



Attaque contre la sécurité sociale:



Rétroacte:

Le 14 février, le long des grands axes routiers, un affichage MR stigmatise les chômeur-euses.

Immédiatement, les militant-e-s et permanent-e-s TSE ne veulent pas en rester là et décident de mener une action avant les élections du 9 juin.

Action du 3 juin devant le MR:



Le 3 juin, nous exprimons notre désaccord sur l'intention de la *limitation des allocations de chômage dans le temps et de la stigmatisation des chômeurs et chômeuses*. Nous étions environ une centaine pour faire entendre notre voix. Une délégation d'une dizaine de personnes a rencontré Georges-Louis Bouchez et son chef de cabinet, Axel Miller. Même s'ils ne dérogent pas à leur programme, ils ont pu entendre les témoignages de travailleur.euses sans emploi qui ont exposé leur réalité quotidienne fort éloignée de la croyance "le chômage, c'est la belle vie"... C'est faire abstraction de la dégressivité, du statut cohabitant, de l'activation par le FOREm, des contrôles, des emplois précaires, ...



Jean-Claude Cerisier militant



Caroline du BAPN Réseau belge contre la pauvreté



Salvatore Mastroiani militant



Losseni Kamagate militant



Samira Bakim militante Djibrite Camara militant



Découvrez les témoignages complets des membres de la délégation et/ou vidéo de l'action

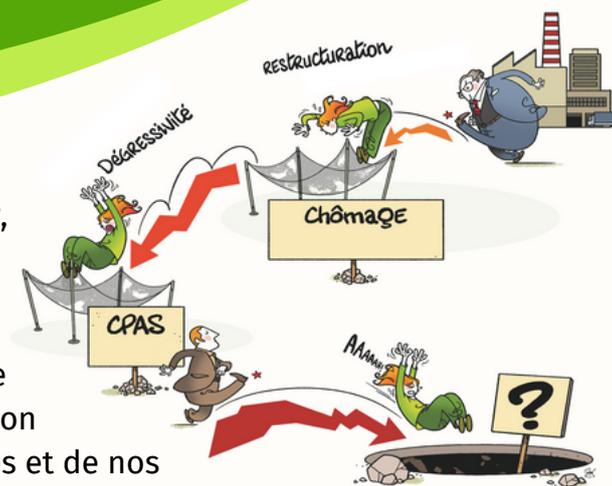


Rencontre avec Les Engagés 2 juillet



Sur base des résultats des élections de ce 9 juin dernier, le parti des Engagés participe aux négociations des futurs gouvernements.

Vos permanent-e-s TSE les ont rencontrés pour leur faire part de nos revendications, leur rappeler notre opposition à la limitation des allocations de chômage dans le temps et de nos inquiétudes vis-à-vis des mesures que comportent leur programme ainsi que celui de leurs partenaires du MR (Mouvement Réformateur).



Élisabeth Degryse et François Desquesnes ont reçu les TSE et ont précisé que leur parti se détachait de la vision du MR qui est l'exclusion "sanction". Pour Les Engagés, il faut un meilleur accompagnement et en tout cas plus rapide du ou de la demandeur-euse d'emploi. "Au terme de deux ans de chômage consécutifs, tout-e chercheur-euse d'emploi se verra automatiquement proposer un contrat de travail dans le secteur public ou associatif." En cas de refus, celui-ci perdrait ses allocations de chômage.

La délégation a insisté sur la revendication d'un emploi stable, convenable, durable et avec une rémunération équitable pour chacun-e. Un dossier avec des analyses, des statistiques et des témoignages leur ont été remis. (code QR à scanner en bas de page)

Le message transmis est que les Travailleur-euses Sans Emploi de la CSC seront très attentif-ves à l'égard des mesures qui seront prises par le futur gouvernement. Surtout que depuis toujours, un-e demandeur.euse d'emploi qui refuse un emploi, s'expose à des sanctions voire même à l'exclusion des allocations de chômage.



François Desquesnes

Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire, des Zones d'activités économiques, de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et des Pouvoirs locaux au gouvernement Wallon *

Élisabeth Degryse

Ministre-Présidente en charge du Budget, de la Santé de l'Enseignement supérieur, des Bâtiments sociaux, de la Culture, de l'Éducation permanente, de l'Égalité des chances, des Droits des femmes
Fédération Wallonie Bruxelles*



*Attributions suite à la DPR et la DPC du 11 juillet

Campagne Fake News

NON à l'emploi des préjugés !!!



Les gouvernements nouveaux comportent des partis politiques qui préconisent plusieurs mesures qui frappent les demandeur-euses d'emploi comme la limitation de chômage. En divisant la société, ils font croire que le-la chômeur-euse est responsable de leur situation et pénalise les travailleur-euses qui doivent se lever tôt tous les matins comme ils disent. Dans cette optique, on exclura le-la chercheur-euse d'emploi sous motif qu'elle n'a pas trouvé un emploi "durable" au cours de la période. Il est également aussi fantaisiste de croire que l'exclusion des travailleur-euses sans emploi va générer de l'emploi. Les TSE dénoncent tout un ensemble de préjugés à leur égard qui alimentent ce qu'on appelle une fake news. La campagne visera à déconstruire les préjugés et à rétablir la vérité scientifique sur les réalités du chômage.

✗ CE QU'ON DIT:
Les gens ne veulent pas travailler alors qu'il y a de la demande

✓ LA RÉALITÉ:
Métiers mal rémunérés, pénibilité et diplômes exigés

LIMITER LE CHÔMAGE NE CRÉE PAS D'EMPLOI

lacsc.be

Exemple: Si on reprend l'affirmation "la limitation des allocations a pour objectif de pousser les gens à travailler".

1- Elle se base sur un préjugé qui est que le chômage serait **volontaire**;

2- La réglementation, suite à des contrôles du demandeur-euse d'emploi prévoit déjà des **sanctions** pour qui refuseraient un emploi convenable;

3- Aucune étude scientifique n'a démontré un lien tangible entre la réforme du chômage de 2012 (dégressivité et limitation de l'accès aux allocations d'insertion) et un retour vers l'emploi malgré son lot de sanctions et l'exclusion;

4- Des études préconisent même l'inverse. Plus le chômage est long, **plus les allocations doivent augmenter**; la recherche d'emploi coûte de l'argent et demande une certaine sérénité d'esprit;

5- Le risque encouru par la mesure de l'exclusion est de voir les personnes exclues se brader sur le marché de l'emploi et de **détériorer les conditions de travail** de tout le monde.

Les TSE ont décidé de rétablir la vérité par rapport aux attaques dont iels sont victimes. Parmi ces dernières, on retrouve un ensemble de fake news qui faussent l'esprit critique sur la réalité, sur le vécu des chomeur-euses que ça soit en matière de qualité de vie, de santé physique, mentale et d'insertion sociale dans la société.

Si tu veux les découvrir ou nous parler de ton expérience, **contacte-nous !**

Les personnes de contact se trouvent en dernière page.





Visite du musée de l'informatique à Namur - 30 avril



À travers les smartphones, les tablettes et les ordinateurs de tous genres, l'informatique a un impact incessant sur notre vie privée et le monde du travail.

C'est pour cette raison qu'un groupe de TSE a souhaité visiter le "Computer Museum NAM-IP" qui retrace l'histoire de l'informatique qui s'échelonne de la machine à statistiques d'Hollerith (fin du 19e S) à la tablette tactile. Cette exposition met également en évidence

le rôle important des femmes à la programmation de l'ENIAC

(Electronic Numerical Integrator and Computer) qui est le résultat d'un projet financé par les américains pendant la seconde guerre mondiale pour construire un ordinateur .



La version originelle de l'ENIAC, construite à partir de 1943 par J. Mauchly et J. P. Eckert à l'Université de Pennsylvanie, était l'un des premiers calculateurs électroniques et programmables. Son objectif était de remplacer les calculatrices humaines pour réaliser des calculs de tables de tirs utilisées par l'artillerie durant la Seconde Guerre mondiale. Un des défauts de l'ENIAC était que sa reprogrammation était complexe: le programme n'était pas installé en mémoire centrale et il devait être changé en modifiant le câblage.

En 1945, un groupe de femmes fut engagé afin de travailler à la programmation de l'ENIAC. En effet, après la guerre, d'autres types de calculs devaient être réalisés nécessitant une reprogrammation plus fréquente et la transformation de l'ENIAC en véritable ordinateur. Six de ces femmes eurent un rôle fondamental dans le développement de la programmation informatique: Jean Jennings, Kay McNulty, Betty Snyder, France Bilas, Ruth Lichterman et Marlyn Wescoff. Elles étaient toutes diplômées en mathématiques. Avant de débiter leur travail sur l'ENIAC, elles reçurent une formation sur l'utilisation des cartes perforées et le câblage des tableaux de connexions au Centre d'essais d'Aberdeen. Ensuite, elles durent comprendre le fonctionnement de la machine à partir de schémas. Elles maîtrisèrent si bien l'ENIAC qu'elles finirent par être capables de diagnostiquer les problèmes en fonction du tube à vide qui avait grillé. Elles développèrent également l'utilisation de sous-programmes afin d'éviter de devoir répéter l'entièreté des programmes.

Leur importance fut reconnue tardivement. En 2013, elles furent mises à l'honneur dans le documentaire *The Computers*.



Notre chaîne youtube



Travailleurs Sans Emploi ... Pas sans voix !

@TravailleursSansEmploiPassansv · 40 abonnés · 41 vidéos

Le chômage peut toucher tout le monde et à tout moment: chaque travailleur est un chômeur... >

Personnaliser la chaîne Gérer les vidéos

Accueil Vidéos Playlists Communauté Q

Pour vous



Accès à la chaîne via le code QR



Newsletter L'écho des TSE

- Écho des TSE (mai 2024)
- Écho des TSE (mars 2024)
- Écho des TSE (janvier 2024)
- Écho des TSE (juillet 2023)
- Écho des TSE (avril 2023)
- Écho des TSE (avril-juin 2022)
- Supplément (avril-juin 2022)

Brochure et documents

- Dossier de presse - limitation des allocations de chômage
- La santé des travailleurs sans emploi
- Guide des droits des demandeurs d'emploi

Publications à découvrir en ligne sur le site de la CSC ou à demander à dstaatje@acv-csc.be

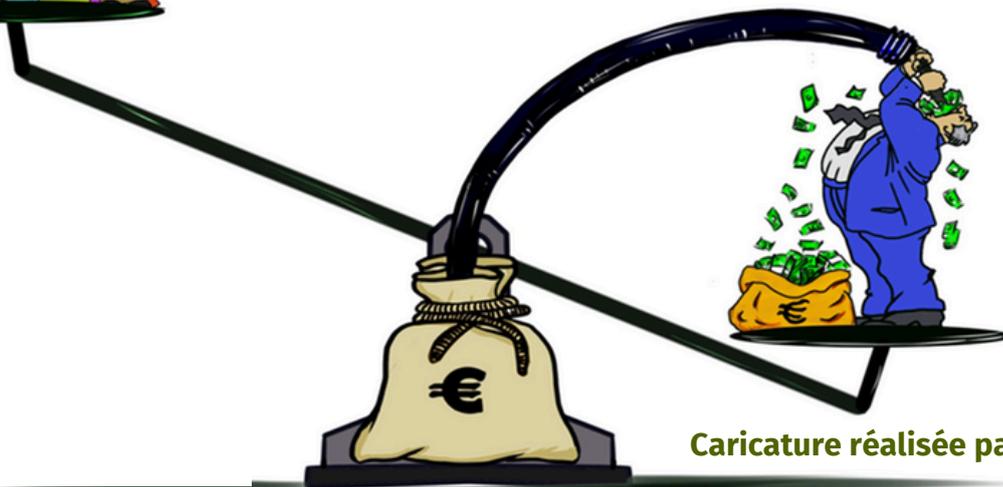


Brochure disponible en ligne ou à la demande dstaatje@acv-csc.be



EXIGEONS L'ÉGALITÉ !

LA PAUVRETÉ EST UN CHOIX POLITIQUE



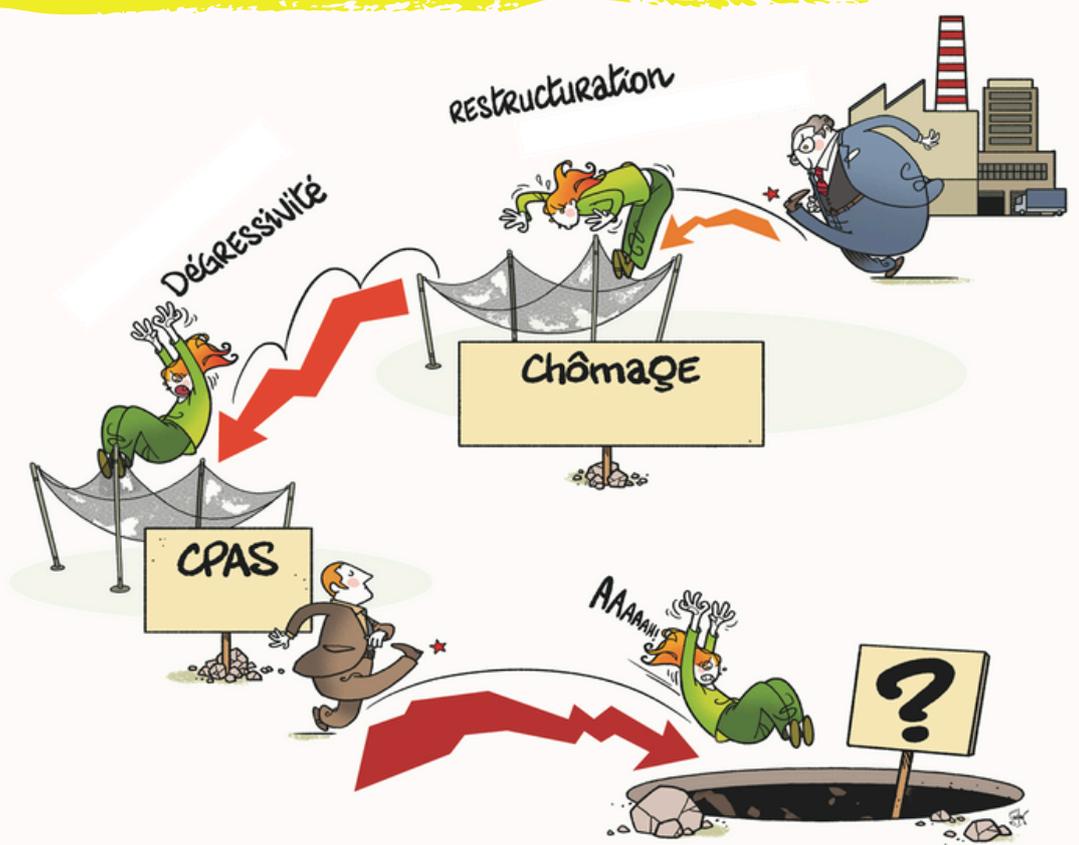
Caricature réalisée par Hassan Kouhail

APPEL À TÉMOINS

Pourquoi la limitation des allocations de chômage dans le temps est une ineptie ?

Vos avis, vos témoignages nous intéressent

Possibilité de nous les envoyer en version écrite, audio ou vidéo à Khadija.Khourcha@acv-csc.be ou au 0473/495 903 ou par Whatsapp



**Des permanent·e·s TSE
à votre écoute**



**Tu souhaites nous donner ton point de vue, rejoindre
les TSE, soutenir les revendications ?
Alors contacte le ou la permanent·e de ta région !**

Bruxelles



Lazaros Goulios
0487/604 577

Luxembourg



Julie Coulon
0497/874 734

Tournai



Mathieu Biset
0473/521 863

Mons - La Louvière



Madjid Meddour
0485/375 531

Brabant Wallon



Frédéric Vanlerberghe
0472/350 104

Liège - Verviers



Cindy Russo
0478/790 107

Charleroi



Olivier Lorent
0479/435 111

Namur



Coralie Franco
0491/494 179



Responsable nationale TSE
Khadija Khourcha
0473/495 903
KKhourcha@acv-csc.be

